

Annexes au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Prescriptions pour le soudage.	Pages 2 à 8.
Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention des garages	Pages 9 à 19.
Règlement d'atelier.	Pages 20 à 21.
Les fiches MSDS de quelques polluants majeurs se retrouvant dans les solvants et les peintures employées en automobile.	Pages 22 à 39
Les codes couleur des bouteilles utilisées en soudage.	Page 40

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

1. MAINTENANCE DU LIEU DE TRAVAIL DE SOUDAGE.

1.1. Préparation du lieu de travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Mise en œuvre de la matière	Manutention	Blessures aux mains	Porter l'équipement de sécurité
	Encombrement	Chutes Glissades	Environnement propre et dégagé
	Débitage	Blessures aux mains Projections	Utilisation des machines ad-hoc. Respect : des consignes de sécurité des machines-outils du matériel
	Préparation	Blessures aux mains Projections	Utilisation des machines ad-hoc. Respect des consignes de sécurité
Toujours appeler le professeur en cas de problème ou d'hésitation			

1.2. Au moment de l'accès à l'atelier de soudage :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Préparation du lieu de travail	Propreté aux abords	Glissades Chutes	Nettoyer et ranger la zone de travail
	Logettes	Glissades Chutes	Nettoyer et ranger la loquette Porter l'équipement de protection individuel (EPI)
	Etat de fermeture des logettes	Projections Eblouissement	Remédier à tous défauts
	Contrôler les systèmes d'aspiration	Intoxication par les fumées	Remédier à tous défauts
	Mise en service des bonbonnes et des appareils de soudage	Explosion Electrocution	Suivre et respecter scrupuleusement les prescriptions des constructeurs et de la méthode de travail.
Avant de débiter le travail, demander et recevoir l'autorisation du professeur			

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

1.3. Au moment de quitter l'atelier de soudage :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
En fin de travail	Permettre un accès en toute sécurité aux utilisateurs.	Glissades Chutes	Nettoyer et ranger
	Stockage des pièces chaudes	Brûlures	Signaler les pièces chaudes

2. SOUDAGE A LA FLAMME.

2.1. Avant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Bonbonnes Accessoires Outils	Préparer le matériel	Chutes Glissages Ecrasements Explosions	Vérifier la fixation des bonbonnes et leur stabilité Ne dérouler que le métrage utile de tuyaux Ranger les outils
S'assurer de l'ouverture normale des vannes	Vérification du matériel	Fuites de gaz et inflammation (incendie)	Présence obligatoire d'un extincteur Manipulation de la vanne (ouverture / fermeture) uniquement à la main
Protections corporelles	Choix des protections individuelles	Brûlures Eblouissement	Porter obligatoirement l'équipement de protection individuel (EPI) approprié et en bon état
Ne jamais appliquer un corps gras sur tout organe en contact avec l'oxygène			

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

2.2. Pendant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Mise en service du matériel	Réglage de la flamme	Dégradation de l'environnement. Incendie.	Utilisation optimale du matériel. Utilisation d'un support pour chalumeau. Éliminer tout produit inflammable de la zone de travail
	Assurer la bonne stabilité des pièces	Brûlures Blessures diverses Coupures	Utiliser un matériel ad hoc
	Manutention des pièces	Brûlures. Blessures dues à la chute de pièces	Utiliser le matériel ad hoc. Signaler les pièces chaudes.

2.3. En fin de travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
En fin de travail	Mise à l'arrêt	Incendie Explosion	Fermer le chalumeau Fermer les bonbonnes Purger les conduits et tuyaux Mettre à zéro les détendeurs
	Rangement	Tous risques	Contrôler visuellement le matériel lors, du rangement
	Stockage	Ecrasement Brûlures	Ranger le matériel et les pièces aux endroits prévus
Lors du rangement et du contrôle visuel si anomalie il y a, le signaler au professeur			

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

3. SOUDAGE A L'ARC ELECTRIQUE : ELECTRODES ENROBEES.

3.1. Avant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Préparer le matériel	Mise en service du matériel	Electrisation Electrocution Chutes et glissades	Remédier aux conducteurs blessés ou dénudés. Poste de travail au sec Câbles rangés. Pince porte électrode sur son support.
		Incendie	Assurer des contacts électriques francs Eliminer tout produit inflammable de la zone de travail. Placer un extincteur à proximité du lieu de travail
	Manutention	Coupures superficielles ou profondes	Porter l'équipement de protection individuel (EPI)
Choix des protections	Protections collectives et individuelles	Eblouissement Aveuglement Brûlures	Isolement de la zone de travail Port obligatoire de l'EPI approprié et en bon état

3.2. . Pendant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Préparer le matériel	Evacuation des polluants	Problèmes respiratoires	Aération du local Bon fonctionnement de l'aspiration
	Amorçage Soudage	Eblouissement Aveuglement Brûlures -par projections de laitier et de métal en fusion	Isolement de la zone de travail Port de l'EPI obligatoire Si accompagné: prévenir en signalant l'amorçage
	Stabilité des pièces	Ecrasement	Assurer la bonne stabilité des pièces

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

3.3. . En fin de travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
En fin de travail	Mise à l'arrêt Rangement du matériel	Electrisation Electrocution Eblouissement Aveuglement	Couper l'alimentation du poste Ranger et nettoyer la zone de travail
		Coupures Piqûres Brûlures	Eliminer les déchets de matières. et les queues d'électrodes Contrôle visuel du poste de travail et de ses alentours
		Incendie	Eliminer cartons, chiffons et tous les autres éléments inflammables (poubelle anti-feu)
	Stockage	Brûlures Ecrasement	Ranger le matériel et les pièces aux endroits prévus

4. SOUDAGE A L'ARC ELECTRIQUE: PROCEDE SEMI-AUTOMATIQUE.

4.1. Avant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Préparer le matériel	Bonbonnes et accessoires	Fuites Asphyxie	Mettre en œuvre les prescriptions des fabricants et des fournisseurs. Respecter toutes les précautions concernant les bonbonnes.
	Mise en service du matériel	Electrisation Electrocution Chutes et glissades	Remédier aux conducteurs blessés ou dénudés. Poste de travail au sec. Câbles rangés. Déposer obligatoirement la torche sur son support.
		Incendie	Assurer des contacts électriques francs. Placer un extincteur à proximité du lieu de travail
Choix des protections	Protections collectives et individuelles	Eblouissement Aveuglement Brûlures	Isolement de la zone de travail. Port obligatoire de EPI approprié et en bon état.
	Manutention	Coupures superficielles ou profondes	Port de l'EPI

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

4.2. Pendant le travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
Pendant le travail	Evacuation des polluants	Problèmes respiratoires	Aération du local. Bon fonctionnement de l'aspiration.
	Amorçage Soudage	Eblouissement Aveuglement Brûlures par projections de métal en fusion	Isolement de la zone de travail Port obligatoire de l'EPI Si accompagné: prévenir en signalant l'amorçage.
	Stabilité des pièces	Ecrasement	Assurer la bonne stabilité des pièces

4.3. En fin de travail :

Phase	Points clés	Risques et conséquences	Prescriptions
En fin de travail	Mise à l'arrêt Rangement et nettoyage	Électrisation Electrocution Eblouissement Aveuglement	Couper l'alimentation électrique du poste. Fermer la bonbonne. Mise à zéro du manodétendeur. Purger les canalisations. Ranger et nettoyer la zone de travail.
		Coupures Piqûres Brûlures	Eliminer les déchets de matières, barbes et pailles de fils. Contrôle visuel. du poste de travail et de ses alentours.
		Incendie	Eliminer cartons, chiffons et tous les autres éléments inflammables (poubelle antifeu)
	Stockage des pièces	Brûlures	Ranger les pièces à l'endroit prévu
	Mise à l'arrêt		Lâcher le manodétendeur Purger les canalisations

5. PRESCRIPTIONS POUR LE SOUDAGE.

5.1. Précautions à prendre pour le montage de l'équipement de soudage :

- Ouvrir légèrement le robinet des bouteilles puis le refermer rapidement avant de raccorder les détendeurs au robinet. Ceci chasse toute matière étrangère des ouvertures du robinet principal.
- Pour vérifier s'il n'y a pas de fuites dans les joints, utiliser de l'eau savonneuse.

5.2. Précautions à prendre lors de la mise en marche de l'équipement :

- S'assurer que les vis de réglage des détendeurs sont complètement desserrées de telle sorte que les ressorts de réglage ne soient pas sous pression. Si on ouvre les robinets alors que les vis de réglage sont fermées, l'arrivée subite de gaz dans la chambre du régulateur et le tube du manomètre pourrait les endommager.
- Ouvrir lentement les robinets des bouteilles: l'oxygène complètement, l'acétylène d'un tour à un tour et demi.
- Le robinet d'oxygène du chalumeau étant ouvert d'un quart de tour, régler la pression d'oxygène à la valeur voulue en tournant la vis de pression du détendeur d'oxygène dans le sens des aiguilles d'une montre. Fermer ensuite le robinet du chalumeau.
- Agir de la même façon pour l'acétylène. La pression du détendeur devrait être d'au moins 7kPa supérieure à celle de la buse. Ouvrir les robinets du chalumeau en réglant les pressions pour compenser les erreurs d'indication possibles du manomètre.

5.3. Précautions à prendre pour éteindre le chalumeau en toute sécurité :

- Fermer le robinet d'acétylène du chalumeau.
- Fermer le robinet d'oxygène du chalumeau. L'acétylène est le carburant, l'oxygène est le comburant. Lorsqu'on ferme le robinet d'acétylène, la flamme s'éteint immédiatement, empêchant l'acétylène de brûler dans la buse et de déposer du carbone.

5.4. Précautions à prendre lors de la mise hors service de l'équipement :

- Fermer les robinets des bouteilles.
- Ouvrir les robinets du chalumeau pour vidanger les tuyaux, un robinet à la fois.
- Lorsque l'aiguille des deux manomètres revient à 0, dévisser les vis de pression des détendeurs dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
- Fermer les robinets du chalumeau. Suspending les tuyaux et le manche du chalumeau.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Pont élévateur** (1 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement du pont et de ses alentours par des objets divers Encombrement du pont et de ses alentours par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol, du pont et des rampes d'accès avant réception du véhicule. – Veiller à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur le pont, les rampes d'accès ainsi qu'aux alentours du pont. – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicules plus 0,8 m de part et d'autre. – Veiller à ce qu'aucune personne ne soit sur le pont ou dans la zone d'alentours décrit dans le point ci-dessus
Accès aux commandes du véhicule	Identifier une personne capable d'effectuer une manœuvre correcte	Accrochage, heurt, chute du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> – N'autoriser qu'une seule personne majeure et responsable pour la manœuvre (le professeur)
Préparation du pont avant réception du véhicule	Identification de la largeur des trains roulants par rapport à celle des rampes d'accès	Passage des roues à côté des rampes d'accès. Heurt. Accrochage.	<ul style="list-style-type: none"> – Aligner les rampes d'accès de manière à centrer les roues du véhicule sur chacune des rampes.
Réception du véhicule sur le pont	Identifier une personne capable d'effectuer un guidage correct	Chute du véhicule. Heurt. Accrochage.	<ul style="list-style-type: none"> – N'autoriser qu'une personne capable et responsable pour le guidage. Dans tous les cas, celle-ci doit se tenir devant le pont élévateur, dans l'axe longitudinal de celui-ci avec un retrait d'au moins 1 mètre du bout du pont.
Mise en fonction du pont élévateur	Encombrement du pont et ses alentours par des personnes	Chute. Ecrasement, sectionnement des doigts dans le mécanisme de commande.	<ul style="list-style-type: none"> – Faire évacuer le pont, en dessous et les abords avant la manœuvre. – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicule portières ouvertes plus 0,8 m de part et d'autre.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : Pont élévateur (2 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Travaux sur le véhicule lorsque le pont élévateur occupe une position autre que la position basse de repos	Sécurité du pont Position de travail des mécaniciens	« Décrochage » ou descente du pont avec ou sans chute (totale ou partielle) Chute Ecrasement ou accrochage de personne	<ul style="list-style-type: none"> – Pour un pont HYDRAULIQUE : Assurer le blocage de la commande en position fermée, s'assurer que les sécurités sont enclenchées. – Pour un pont ELECTRIQUE : – Ouvrir le circuit de commande (mise hors tension). – Interdire à toute personne de travailler en hauteur si le recul est insuffisant ou que la position de travail prête à risque de chute. – Prévenir tout accident en obligeant les personnes travaillant sous le véhicule à ne présenter aucune partie de leur corps dans l'espace tridimensionnel lors de la descente du pont élévateur.
Travaux sur le véhicule lorsque le pont élévateur occupe une position quelconque et que le véhicule ne repose plus, en tout ou en partie sur le pont (emploi de chandelles, de vérins hydrauliques supplémentaires ou de « cric » de service)	Sécurité du pont Stabilité du véhicule Position de travail des mécaniciens	« Décrochage » ou descente du pont avec ou sans chute (totale ou partielle) Déstabilisation du véhicule de ses ancrages annexes Chute Ecrasement ou accrochage de personne	<ul style="list-style-type: none"> – Idem qu'au point précédent avec en plus : – Blocage du véhicule dans le plan horizontal (emploi de cales de roues si le véhicule a au moins 2 roues en contact avec le pont). – Placement d'un jeu supplémentaire de chandelles en renforcement dans tous les cas, s'il y a dépose des roues, placer celles-ci horizontalement entre le pont et les bas de caisse du véhicule (le plus près possible du point de fixation de la roue sans gêner le travail). – Si des moyens de soulèvement du véhicule par rapport au pont sont employés, ne prévoir qu'un jeu de 2 à 3 centimètres de décollement entre les roues et le pont. – Obliger les personnes qui travaillent à ne jamais présenter une partie quelconque de leur corps entre le véhicule et le pont lorsque le véhicule est soulevé .

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Fosses**

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement de la fosse et de ses alentours par des objets divers Encombrement de la fosse et de ses alentours par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol, de la fosse et des voies d'accès avant réception du véhicule. – Veiller à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur les rampes d'accès ainsi qu'aux alentours de la fosse. – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicules plus 0,8 m de part et d'autre. – Veiller à ce qu'aucune personne ne soit sur la fosse ou dans la zone d'alentours décrit dans le point ci-dessus
Accès aux commandes du véhicule	Désigner une personne habilitée à effectuer une manœuvre correcte	Accrochage, heurt, chute du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> – N'autoriser qu'une seule personne majeure et responsable pour la manœuvre (le professeur)
Réception du véhicule sur la fosse	Désigner une personne habilitée à effectuer un guidage correct	Chute du véhicule. Heurt. Accrochage.	<ul style="list-style-type: none"> – N'autoriser qu'une personne capable et responsable pour le guidage. Dans tous les cas, celle-ci doit se tenir devant la fosse, dans l'axe longitudinal de celui-ci avec un retrait d'au moins 1 mètre du bout de la fosse.
Travaux sur le véhicule par le dessus	Position de travail	Chute Accrochage de personne	<ul style="list-style-type: none"> – Interdire à toute personne de travailler au-dessus de la fosse sans mise en place d'un ponton ou que sa position de travail prête à risque de chute
Travaux sur le véhicule lorsque celui-ci a 2 roues qui ne touchent pas le sol par l'emploi d'un vérin de fosse, d'un cric d'appoint, de service ou de chandelles d'atelier	Sécurité des levages d'appoint Position de travail des mécaniciens	« Décrochage » des levages d'appoint avec ou sans chute (totale ou partielle) Chute Ecrasement ou accrochage de personne	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les mêmes précautions qu'en ce qui concerne un pont élévateur. – Prévenir tout accident en obligeant les personnes travaillant sous le véhicule à ne présenter aucune partie de leur corps dans l'espace compris entre le dessous du véhicule et le sol du bord de la fosse.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Démonte-remonte pneumatiques**

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement de la machine et de ses alentours par des objets divers Encombrement des alentours de la machine par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none">– Nettoyage de toutes les poignées et pédales de commande– Eliminer tout objet de machine et des alentours dans un rayon valant la plus grande diagonale des dimensions de celle-ci.– Veiller à ce qu'aucune personne ne soit dans la zone d'alentours de la machine décrit dans le point ci-dessus
Préparation de la machine avant intervention	Position des commandes avant mise en service	Accrochage Heurt Ecrasement	<ul style="list-style-type: none">– Couper l'arrivée d'air comprimé.– Placer toutes les commandes en position débrayée (aucun vérin en charge)– Alimenter la machine en air comprimé
Opération sur la machine	Position de travail	Coincement Ecrasement Coupure	<ul style="list-style-type: none">– En aucun cas, lorsque les outils de la machine effectuent des déplacements au bout de leur vérin, ne laisser ses membres supérieurs ou inférieurs dans l'espace de déplacements entre l'outil et la roue.
Préparation de la machine après intervention	Position des commandes après mise en service	Accrochage Heurt Ecrasement	<ul style="list-style-type: none">– Placer toutes les commandes en position débrayée (aucun vérin en charge)– Couper l'arrivée d'air comprimé.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Equilibreuse de roues statique**

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement de la machine et de ses alentours par des objets divers Encombrement des alentours de la machine par des personnes	Dérapage et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol aux alentours directs de la machine – Eliminer tout objet de la machine et des alentours dans un rayon valant la plus grande diagonale des dimensions de celle-ci. – Veiller à ce qu'aucune personne autre que l'opérateur ne soit dans la zone d'alentours définie ci-dessus.
Préparation de la machine avant intervention	Position des commandes avant mise en service Présence d'outils de blocage sur le plateau	Mise en route intempestive de la machine Projection Accrochage Heurt	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier que la machine n'est pas sous tension; le cas échéant couper son alimentation – Si le capot de sécurité est baissé, relevez-le – Vérifier qu'aucun outil de blocage ne soit sur le plateau, le cas échéant les déposer – Vérifier le blocage du plateau sur l'arbre de rotation
Opération sur la machine	Position de travail Blocage de la roue sur le plateau Blocage des plombs d'équilibrage	Les outils de fixation de la roue quittent le plateau Un plomb d'équilibrage quitte la roue Heurt Ecrasement Projection Coupure	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier le bon positionnement de la roue sur le plateau – Vérifier le serrage correct des outils de fixation de la roue – Vérifier que le plomb d'équilibrage n'a pas de jeu sur la jante – Ne jamais rester face à la bande de roulement lorsque la roue est entraînée – Toujours rester face au tableau de commande, que la machine possède ou non un capot de sécurité – Si celui-ci équipe la machine, relever le capot de sécurité
Préparation de la machine après intervention	Positions des commandes après intervention Présence d'outils de blocage sur le plateau	Mise en route intempestive de la machine Projection Accrochage Heurt	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier que la machine n'est pas sous tension; le cas échéant couper son alimentation – Si le capot de sécurité est baissé, relever celui-ci – Vérifier qu'aucun outil de blocage ne soit sur le plateau, le cas échéant les déposer.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Cric de garage** (1 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement des alentours par des objets divers Encombrement du poste et de ses alentours par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol avant réception du véhicule – Veiller à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur le sol, – Les accès ainsi qu'aux alentours du poste de travail – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicule portières ouvertes plus 0,8 m de part et d'autre – Veiller à ce qu'aucune personne ne soit sur le site du poste ou dans la zone d'alentours décrite dans le point ci-dessus.
Mise en fonction du cric de garage	Choix de la zone de soulèvement et du support adéquat Sécurité du cric Sécurité supplémentaire	Glissade et chute du véhicule Heurt Accrochage "Décrochage" ou descente du cric avec ou sans chute du véhicule Chute, écrasement ou accrochage de personne Ecrasement ou heurt de personne et déséquilibre du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> – Veiller à bien choisir l'endroit où placer le cric (rigidité, équilibre) – Suivant l'endroit de placement du cric, employer le support spécial le plus approprié (forme, matière) – Veiller à ce que le cric de garage soit en position de blocage correcte et maximale (descente impossible sans manœuvre d'une personne) – A chaque fois que cela est possible (dans tous les cas sauf exception), placer en complément de support une ou deux chandelles suivant le cas (pour emploi, voir fiche chandelles) – S'il ne gêne pas dans la réalisation des travaux, laisser le cric de garage en place en appui mais sans contraintes; – Soulever le véhicule de manière à ne décoller la ou les roues que de quelques centimètres par rapport au sol

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Cric de garage** (2 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Travaux sur le véhicule surélevé par un cric de garage	Position de travail des mécaniciens	Ecrasement ou heurt de personne par déséquilibre du véhicule	– Prévenir tout accident en obligeant les personnes travaillant sur le véhicule à ne présenter aucune partie de leur corps dans l'espace situé entre le véhicule et le sol.
Repose au sol du véhicule après travaux	Ordre des opérations	Glissement ou chute du véhicule Heurt Accrochage	S'il y a eu emploi de chandelles et si le cric de garage n'est plus en place : – Veiller à bien choisir l'endroit où placer le cric (rigide, équilibre) – Suivant l'endroit de placement du cric, employer le support spécial le plus approprié (forme, matière) – Mettre le cric sous contrainte afin de supprimer celle des chandelles – Enlever les chandelles – Descendre lentement le cric de garage S'il n'y a pas eu de chandelles placées : – Descendre lentement le cric de garage

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Crics d'appoint du véhicule** (1 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement des alentours par des objets divers Encombrement du poste et de ses alentours par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol avant réception du véhicule – Veiller à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur le sol, les accès ainsi qu'aux alentours du poste de travail – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicule portières ouvertes plus 0,8 m de part et d'autre. – Veiller à ce qu'aucune personne ne soit sur le site du poste ou dans la zone d'alentours décrite dans le point ci-dessus.
Mise en fonction du cric d'appoint	Choix de la zone de soulèvement Sécurité du cric Sécurité supplémentaire	Glissade et chute du véhicule Heurt Accrochage "Décrochage" ou descente du cric avec ou sans chute du véhicule Chute, écrasement ou accrochage de personne Ecrasement ou heurt de personne par déséquilibre du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> – SEULS les endroits où placer le cric déterminés par le constructeur doivent être employés (rigidité, équilibre) Attention, les crics d'appoint ne comportent aucune sécurité – A chaque fois que cela est possible (dans tous les cas sauf exception), placer en complément de support une ou deux chandelles suivant le cas (pour emploi, voir fiche concernée) – Laisser le cric en place en faisant passer la contrainte sur les chandelles – Soulever le véhicule de manière à ne décoller la ou les roues – Que de quelques centimètres par rapport au sol.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Crics d'appoint du véhicule** (2 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Travaux sur le véhicule surélevé par un cric d'appoint	Position de travail des mécaniciens	Ecrasement ou heurt de personne par déséquilibre du véhicule	– Prévenir tout accident en obligeant les personnes travaillant sur le véhicule à ne présenter aucune partie de leur corps dans l'espace situé entre le véhicule et le sol
Repose au sol du véhicule après travaux	Ordre des opérations	Glissement ou chute du véhicule Heurt Accrochage	S'il y a eu emploi de chandelles : – Mettre le cric sous contrainte afin de supprimer celle des chandelles – Enlever les chandelles – Descendre lentement le cric d'appoint S'il y a pas eu de chandelles placées : – Descendre lentement le cric d'appoint

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Chandelles** (1 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Poste de travail	Propreté Encombrement des alentours par des objets divers Encombrement du poste et de ses alentours par des personnes	Glissade et heurt Chute et projection d'objet Chute, heurt et accrochage	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage du sol avant réception du véhicule – Veiller à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur le sol, les accès ainsi qu'aux alentours du poste de travail. – La distance de sécurité souhaitée est celle de la largeur du véhicule portières ouvertes plus 0,8 m de part et d'autre. – Veiller à qu'aucune personne ne soit sur le site du poste ou dans la zone d'alentours décrite dans le point ci-dessus.
Préparation du véhicule à la mise en place des chandelles	Choix de la zone de soulèvement pour le cric	Voir fiches concernées	Voir fiches concernées
Mise en place des chandelles	Choix de la zone de soulèvement	Glissement ou chute du véhicule Heurt Accrochage Idem	<ul style="list-style-type: none"> – Seuls les endroits assurant rigidité et équilibre doivent être employés Attention, les chandelles ne comportent aucune sécurité. – Chaque fois que cela est possible, laisse le cric de garage en position contre le véhicule mais sans contrainte – Si deux roues sont restées au sol, placer des blocs de calage de part et d'autre.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Consignes de travail concernant la sécurité aux machines et matériels de manutention

Machines ou matériel de manutention : **Chandelles** (2 de 2)

Phase	Points clés	Source du danger Nature du risque	Prescriptions
Travaux sur le véhicule surélevé par chandelles	Position du travail des mécaniciens	Chute Ecrasement Accrochage	– Prévenir tout accident en obligeant les personnes travaillant sur le véhicule à ne présenter aucune partie de leur corps dans l'espace situé entre le véhicule et le sol
Repose au sol du véhicule après travaux	Ordre des opérations	Glissement ou chute du véhicule Heurt Accrochage	– Mettre le cric sous contrainte afin de supprimer celle des chandelles. – Enlever les chandelles – Descendre lentement le cric de garage

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Règlement d'atelier

COMMUNAUTE FRANÇAISE

Adresse, Sigle et renseignements de l'établissement scolaire à compléter

REGLEMENT D'ATELIER

L'inscription de l'élève dans l'établissement implique l'adhésion totale au règlement scolaire et au présent règlement.

1. Discipline

Dès que le professeur annonce l'arrêt du travail ; l'élève doit :

- S'assurer de l'arrêt complet de toutes les machines.
- Ranger l'outillage, matériel et matériaux, procéder au nettoyage selon les directives du professeur.

2. Sécurité

Pour sa sécurité et celle des autres ; l'élève doit :

- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité adaptées au métier selon les directives du professeur,
- Avoir un vêtement de travail adapté à son métier afin d'offrir une protection optimale et de minimiser les risques d'accident. Le vêtement sera fermé normalement.
- Porter les équipements de protection individuelles (chaussures de sécurité, gants, protection auditive et visuelle, ...).
- Lors de l'utilisation des machines rotatives, protéger ses cheveux longs selon les instructions du professeur.

Il est interdit à l'élève :

- De se servir d'une machine autre que celle dont la conduite lui a été confiée ;
- De mettre en marche et de déplacer un engin ou véhicule automoteur sans la présence du professeur et sans son accord préalable ;
- De mettre sous tension tout appareillage en l'absence du professeur et sans son accord préalable ;
- D'enlever les protections de sécurité ou de ne pas les installer ;
- De nettoyer, enlever les copeaux, régler, ajuster ou réparer une machine en mouvement ou sous tension ;
- De travailler avec des outils mal emmanchés ou défectueux ;
- De se présenter sur son lieu de travail ou à l'atelier sous l'influence de produits limitant ses réflexes (alcool, drogue, médicaments, ...) ;
- D'utiliser un GSM dans les ateliers.

Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.

Règlement d'atelier

3. Généralités

- L'élève est assuré contre les accidents. Tout accident doit immédiatement être déclaré au professeur qui prendra les mesures adaptées. (Soins, déclaration d'accident à ETHIAS, . . .)
- **Les professeurs sont chargés de veiller à l'exécution du présent règlement, de faire régner l'ordre, la propreté, la sécurité ainsi que les bonnes manières sur les lieux de travail et dans les ateliers.**
- Tout problème rencontré à l'atelier sera signalé au chef d'atelier. (A titre préventif ou curatif.)
- Les cas non prévus par le présent règlement seront soumis au chef d'atelier, au chef des travaux, et à la Direction.

Nom et Prénom de l'élève :

Signature de l'élève :

Classe : Date :

Signature des responsables de l'atelier :

**Annexe au Guide de prévention à l'usage des ateliers de carrosserie et de peinture automobile
des établissements scolaires du Ministère de la Communauté française.**